



## Comité Départemental de Côte d'Or de Cyclotourisme

### Compte rendu de l'Assemblée Générale 2017 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme Le 10 février 2018 à Auxonne

L'assemblée générale annuelle 2017 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) est accueillie ce samedi 10 février à 14h30 à la salle des fêtes d'Auxonne par le Club des Cyclos Randonneurs Auxonnais.

#### Les personnalités représentées ou excusées :

M. François SAUVADET, Président du Conseil Départemental s'est excusé, représenté par Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Vice-Présidente du Conseil Départemental,  
Mme Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental, s'est excusée,  
Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT s'est excusée, représentée par M. Jean Marie BROUSSE élu fédéral, Trésorier adjoint, en charge de la commission relation avec les Structures à la FFCT,  
M. Nicolas NIBOUREL, Directeur Départemental Délégué de la Cohésion Sociale de Côte-d'Or, excusé  
M. Raoul LANGLOIS, Maire d'Auxonne, excusé, représenté par Mme Valérie ENGELHARD, adjointe aux Sports  
M. Jean-Pierre ROUSSEL, Président de l'Office des Sports d'Auxonne, présent juste avant le début de l'AG, est venu s'excuser,  
M. Gilles MICHEL, Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, excusé.

#### Les personnalités présentes :

Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte d'Or Tourisme, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte d'Or – Canton d'Auxonne et Présidente de la communauté de communes Auxonne – Pontallier-sur-Saône – Val de Saône.  
M. Dominique GIRARD, Vice-Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or – Canton d'Auxonne, Maire de Flammerans.  
M. Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte d'Or.  
Mme Valérie ENGELHARD, Adjointe aux sports de la ville d'Auxonne.  
M. Jean-Marie BROUSSE, trésorier adjoint de la FFCT, représentant Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT,  
M. Gilles PARGAUD, Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté FFCT.  
M. Serge GAILLIARD, Trésorier général de la COSFIC Dijon 2016  
Mme Marie-Christine CHAMPY, Censeur aux comptes.  
M. Marcel HARDY, Censeur aux comptes.

A l'exception de Yann LONJARET, excusé, tous les membres du comité directeur élu à l'AG 2016 sont présents, à savoir : Anne-Marie BOURDILLAT, Bernard BOURDILLAT, Luc CHAUDRON, Philippe CHUDZIAK, Christian DESBOIS, Jean-Pierre DORILLE, Jacques GILLES, Jean-Paul MARTINET, Jacques ROUGET, Martine THEVENARD et Eric VERET.

L'assemblée compte 31 clubs présents sur les 35 du département, ainsi qu'un représentant du groupement des membres individuels (MI).

111 voix sont présentes sur les 120 possibles.

Le quorum est donc atteint et l'assemblée est en mesure de délibérer.

**Voir la liste des membres présents en Annexe 1**



En préambule, André CUZZOLIN, Président de l'association des Cyclos Randonneurs Auxonnais souhaite la bienvenue aux personnes présentes et présente son association.

Le Président Jacques ROUGET ouvre alors la séance en remerciant tout d'abord le Président André CUZZOLIN et les membres des Cyclos Randonneurs Auxonnais, ainsi que la municipalité d'Auxonne pour leur excellent accueil et la mise à disposition des installations de la salle des fêtes. Puis il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier 2017 et budget prévisionnel 2018 du CoDep hors Cosfic
- Rapport financier 2017 et budget prévisionnel de la Cosfic
- Rapport des censeurs aux comptes
- Vote des rapports, et élection complémentaire au comité directeur du CoDep pour la période 2018 - 2020
- Rapport des différentes commissions
- Intervention des personnalités
- Questions diverses
- Remise du Challenge Départemental 2017
- Récompenses Fédérales

Puis le Président Jacques ROUGET fait lecture de son rapport moral

**Lire le rapport moral en Annexe 2**

Le rapport d'activités est présenté par le secrétaire Jean-Paul MARTINET et la secrétaire adjointe Anne-Marie BOURDILLAT.

**Lire le rapport d'activités en Annexe 3**

Le rapport financier 2017 et le projet de budget 2018 hors comptes COSFIC sont présentés par le trésorier Christian DESBOIS .

**Lire le rapport financier de l'exercice en Annexe 4**

M. Serge GAILLIARD, trésorier général de la Cosfic 2016 présente alors le rapport financier qui concerne la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme (comptes de résultats de l'exercice 2017, bilan au 31.12.2017 et bilan prévisionnel 2018 - 2019).

**Lire le rapport en Annexe 5**

Mme Marie-Christine CHAMPY et M. Marcel HARDY, censeurs aux comptes, présentent leur rapport relatif aux comptes 2017 du Codep (hors commission Cosfic) et Cosfic.

**Lire le rapport en Annexe 6**

Avant de passer au vote des rapports et à l'élection complémentaire au CoDep pour la période 2018 – 2020, le seul candidat Pascal HUGUENOT, membre du club de l'USC Venarey les Laumes, se présente à l'assemblée.

Après dépouillement, Jean-Paul MARTINET, secrétaire, proclame le résultat des votes marquant une approbation de tous les rapports, à l'exception du projet de budget de la commission Cosfic :

- |                                    |                |                 |
|------------------------------------|----------------|-----------------|
| • Rapport moral :                  | 98,19 % de OUI | (2 non)         |
| • Rapport d'activités :            | 97,29 %        | (2 non. 1 nul)  |
| • Rapport financier 2017 – CoDep : | 94,59 %        | (5 non. 1 nul)  |
| • Projet de budget 2018 – CoDep :  | 88,28 %        | (12 non. 1 nul) |
| • Rapport financier Cosfic :       | 85,58 %        | (15 non. 1 nul) |
| • Projet de budget 2018 – Cosfic : | 44,14 %        | (61 non. 1 nul) |



Le candidat Pascal HUGUENOT est élu à l'unanimité (111 voix) pour la période 2018-2020. Il rejoint au sein du comité directeur du Codep les 11 candidats élus l'an dernier. A noter que Jean-Pierre DORILLE, élu à la précédente assemblée générale, n'a pas souhaité poursuivre son engagement au-delà de 2017.

### **Les différentes commissions présentent leurs rapports (voir annexe 7)**

- Commission Sécurité
- Commission Formation
- Commission Séjours
- Commission Jeunes et Intervention "Maison de l'Enfance"
- Commission VTT
- Commission Féminines
- Commission Statistiques

### **Interventions des personnalités :**

**Le Président donne la parole à M. Dominique GIRARD, Vice-Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or – Canton d'Auxonne – Maire de Flammerans.**

M. GIRARD rappelle qu'Auxonne a accueilli un point d'accueil lors de la Semaine Fédérale 2016 et que les habitants se sont montrés très créatifs pour animer les parcours à cette occasion. Il souligne que le vélo est un outil de découverte du territoire et précise que le Conseil Départemental accompagne les clubs par le biais des subventions et restera toujours à leur écoute.

**Le Président donne la parole à Mme Valérie ENGELHARD, Adjointe aux sports de la ville d'Auxonne.**

Mme ENGELHARD souligne qu'elle a eu beaucoup de plaisir à travailler avec le Club d'Auxonne lors de la Semaine Fédérale et qu'elle est enchantée d'accueillir les clubs de Côte d'Or dans la salle des Fêtes d'Auxonne pour l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

**Le Président donne la parole à Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte d'Or Tourisme, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte d'Or – Canton d'Auxonne et Présidente de la communauté de communes Auxonne – Pontailleur-sur-Saône – Val de Saône.**

Mme Marie-Claire BONNET-VALLET remercie de l'invitation et salue l'ensemble des membres du CODEP et tous les clubs du département, avec une mention toute particulière pour le club local, les C.R. Auxonnais. Ci-dessous quelques-uns de ses propos :

« Il est toujours plaisant de travailler avec les structures cyclo du département, pour preuve le trophée national "destination vélo" en 2016 récompensant notre département.

Pour justifier de cette reconnaissance, il faut la réunion de plusieurs éléments :

- Un beau département "terrain de jeu" idéal, quelle que soit la pratique du vélo
- La volonté des pouvoirs publics et notamment du Département pour compléter ses infrastructures (encore des marges de progrès)
- La volonté de promouvoir (volet Tourisme)



Et puis le maillon indispensable, c'est vous, les cyclos, les clubs, le CoDep21 et son Président, c'est ce qu'on appelle une tête de réseau concernant les loisirs de pleine nature, tout comme pour la randonnée pédestre. Maillon très important à plusieurs titres notamment sur le volet infrastructures et notamment vélo-route. Effectivement en 2016 la récompense "destination vélo" n'est pas le fruit du hasard. En effet le Département est engagé depuis plusieurs années dans cette politique cyclable. Premier schéma en 2007. Il faut maintenant "toiletter" ce schéma 2007. En octobre 2017 un plan de déploiement "vélo-route" a été initié avec un investissement de l'ordre de 800 000 à 1 million d'euros par an.

Cette année 2018 c'est la voie des vignes de Prémieux-Prissey à Chambolle-Musigny et 2018 – 2019, les portes de Dijon (Chenôve). Un travail est engagé avec la Métropole pour éviter la rupture de charge. L'intérêt pour les touristes, c'est de ne pas s'arrêter aux portes de Dijon. André Gervais s'était particulièrement investi sur ce dossier : pas de rupture entre le Département et la Métropole.

Le touriste qui vient en Côte d'Or demande des itinéraires correctement entretenus, signalés, partout où il veut aller. Déploiement du schéma cyclable : aujourd'hui nous sommes dans le canton d'Auxonne. Il va être déployé une variante "Dijon – La Saône" de la V50 qui part du Luxembourg et qui va jusqu'à Lyon. C'est un projet remarquable qui pour une fois et il faut le signaler avec l'entente des politiques et des collectivités, engage trois régions (Grand-Est, Bourgogne/Franche-Comté et Auvergne/Rhône-Alpes) et 10 départements dans la construction de cet itinéraire. Ambition de faire aussi bien que les exemples que sont Via Rhôna, Vélodyssée, Vélo Francette, équivalent des chemins de Compostelle pour les randonneurs pédestres.

Autre point : la vigilance sur l'entretien des "vélo-routes". Je vous interpelle, vous cyclos, comme cellule de veille pour faire remonter les défauts constatés sur nos itinéraires (nids de poule, déprédations etc...).

Territoire vélo : la "vélo-route" ne suffit pas, il faut des boucles locales pour développer le vélo en famille.

Mme Marie-Claire BONNET-VALLET apprécie les relations avec le CoDep. « C'est un travail au quotidien et cela fait plusieurs années que le Codep participe aux réunions de Côte-d'Or Tourisme (AG, et tout autre projet, ex : l'étape du Tour en 2017, mais il n'y a pas que ça) ».

Mme BONNET-VALLET propose son soutien pour travailler avec le Codep autour de la population jeune (collèges, centres de loisirs, etc...) et souhaite à tous les présents une belle année "cyclo-touristique".

### **Le Président donne la parole à M. Bernard TERMELET Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte d'Or (CDOS 21)**

Mr TERMELET commence son intervention en remerciant la ville d'Auxonne, car au printemps, Auxonne a été désignée la ville la plus sportive du département dans sa catégorie. Il mentionne la réunion d'informations sur le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) qui aura lieu le 8 mars à Auxonne et souligne qu'il serait intéressant de mutualiser les demandes avec le Codep.

M. TERMELET précise que 2 formations sont proposées : la trésorerie d'association (logiciel CASICO, outil informatique facile à utiliser) et la formation PSC1 (secourisme) avec participation financière du CDOS.

Mr TERMELET relève l'efficacité et l'investissement du Codep cyclo et félicite son Président. Il profite de cette occasion pour solliciter une candidature à un poste de représentant des activités de Pleine Nature au sein du CDOS.



**Le Président donne la parole à M. Jean-Marie BROUSSE, Elu Fédéral, représentant Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT.**

M. Jean-Marie BROUSSE rappelle son rôle de "Responsable de la Commission fédérale Relation avec les Structures" (Coreg, Codep) et souligne que la baisse des effectifs affecte toutes les Fédérations. La Fédé essaie d'enrayer cette baisse par des actions telles que la création de nouvelles licences, entre autres **vélo sport** (pour les cyclo-sportifs avec obligation de fournir le certificat médical qui évite de prendre plusieurs licences). Mise en place d'un groupe de travail pour un pass "vélo-découverte" (pour les non-licenciés qui pourrait déboucher sur une licence). Ce pass serait mis en place à l'essai en 2019 sur les manifestations à label avec extension possible au niveau des organisations clubs si l'essai est concluant. Les licences sont une source de revenus grâce aux ristournes fédérales octroyées par la Fédé aux Comités Départementaux et aux Comités Régionaux : 10% des cotisations reversées aux Comités Régionaux et Départementaux, 13€ par club aux Comités départementaux et 20€ par club aux Comités Régionaux.

Le co-Président du CROS Grand-Est a attiré l'attention sur le fait que si les Fédérations ne sont pas inventives pour créer des événements afin d'attirer de futurs licenciés, il ne faudra pas compter sur la participation financière du CNDS dans le futur (enveloppe déjà réduite de 30% actuellement). Les ristournes fédérales sur aide sur action pourraient être modifiées (de 500 à 800€ pour les Codep et de 1700 à 2000€ pour les Coreg) sur des critères qui restent à définir.

Comment intéresser les clubs à la vie fédérale ? La FFCT prévoit un groupe de travail sur les "aides sur actions". Une enveloppe de 250 000€ est prévue qui pourrait être répartie sur environ 1000 clubs sur 3000 en fonction de certains critères qui seront valorisés (essentiellement la participation à la vie fédérale et l'augmentation des effectifs).

Suite à l'enquête "Observatoire du Cyclotourisme", une réunion avec Codep et Coreg aura lieu le 21 avril 2018 à Paris avec restitution de l'enquête. A cette occasion le nouveau logo de la FFCT sera présenté.

Autres actions décidées par le Comité Directeur fédéral :

- Tour Européen en 2024 est prévu pour relier Paris à des capitales européennes
- Concentration "Toutes à Toulouse" pour les féminines en 2020 (attente du courrier officiel de la Municipalité de Toulouse pour validation).

Certains départements proposent des aides de type création de clubs, d'école cyclo, point d'accueil jeunes, première licence gratuite.

**Le Président donne la parole à M. Gilles PARGAUD, Président du Comité Régional Bourgogne-Franche Comté.**

M. Gilles PARGAUD rappelle la baisse des effectifs mais qui ne touche pas que notre département. Les nouvelles licences apporteront-elles des adhérents supplémentaires ? Il constate le faible nombre de jeunes dans notre département mais note la création d'un point d'accueil jeunes (PAJ) à Montbard. Il précise qu'il y a 54 collèges en Côte d'Or et qu'il y a donc un potentiel "jeunes" que les clubs pourraient exploiter. Il évoque également la difficulté de renouveler les Comités Directeurs faute de bénévoles. Il rappelle qu'il y a eu quelques formations animateurs en Côte d'Or mais que les personnes formées représentent un très faible pourcentage (3%).

Il souligne le fait de bien parler de la Revue Fédérale au moment d'une nouvelle adhésion. Il invite les Présidents de clubs à participer à l'Assemblée Générale du Coreg le 25 février 2018 à Dijon.

L'Assemblée se poursuit par la remise des **Challenges de Côte-d'Or 2017 et par les diplômes de récompenses fédérales.**

Clôture de l'Assemblée Générale à 18h30 suivie par un apéritif offert par la Ville d'Auxonne.



**Siège Social : Maison des Associations -Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs 21000 Dijon**